

MINISTÈRE PUBLIC

Réf.: MP.2021.800-MPNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeune femme attaquée avec de l'acide

La jeune femme attaquée avec de l'acide jeudi 11 février 2021 dans un parking souterrain à Neuchâtel connaissait son agresseur.

L'auteur présumé de l'attaque à l'acide dont a été victime une jeune femme de 24 ans jeudi 11 février 2021 dans un parking souterrain à Neuchâtel a été agressée par son ex petitami. Afin de faire taire certaines rumeurs qui ont été colportées par les réseaux sociaux, il est précisé qu'il ne s'agit pas d'une attaque terroriste. L'auteur présumé vient d'Afghanistan, comme certains médias l'ont publié. Il vit en Suisse depuis plusieurs années. Il a entretenu une relation sentimentale avec la victime pendant quelques mois.

Depuis qu'il est majeur, le prévenu a été condamné à une reprise pour une infraction qui n'a rien à voir avec les faits qui lui sont actuellement reprochés, portant sur la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. Il est connu de la Police neuchâteloise pour avoir été mêlé à des activités délictueuses alors qu'il était mineur. À ce stade de l'enquête, il n'admet pas les faits.

Les témoins qui se sont annoncés à la police ont permis d'apporter des nombreuses précisions utiles à l'enquête. Pour les besoins de celle-ci, il n'est pas possible d'y revenir en détail.

L'enquête vise à réunir les éléments à charge et à décharge. Elle devra également permettre de déterminer les motifs de l'infraction, sa préparation, ainsi que les détails de son exécution.

La victime a pu quitter le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) à Lausanne.

La Chaux-de-Fonds, le 18 février 2021

Sylvie Favre, Procureure Georges-André Lozouet Commissaire adjoint, Service information et prévention, Police neuchâteloise, +41 32.889.90.00